

L'enseignement supérieur marocain : Trajectoire historique, dynamique de recherche et positionnement international

Higher Education in Morocco: Historical Development, Research Trends, and International Standing

Widad ES-SEMLALI, (Doctorante)

Laboratoire de Recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Souissi

Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Amina AOMARI, (Enseignante-Chercheuse)

Laboratoire de Recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Souissi

Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Souissi Université Mohammed V Maroc (Rabat) Avenue Mohammed Ben Abdallah Ragraoui Al Irfane. BP 6430 Rabat +212 5 37 67 17 19
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	ES-SEMLALI, W., & AOMARI, A. (2026). L'enseignement supérieur marocain : Trajectoire historique, dynamique de recherche et positionnement international. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(7), 261–273. https://doi.org/10.5281/zenodo.20709100
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 7, Issue 07 (2026)

L'enseignement supérieur marocain : Trajectoire historique, dynamique de recherche et positionnement international

Résumé

Pourquoi les réformes successives de l'enseignement supérieur marocain, pourtant ambitieuses, peinent-elles à transformer le système et à hisser ses universités dans la compétition scientifique mondiale ? Telle est la question directrice de cette étude. Les travaux disponibles traitent séparément l'histoire institutionnelle du système, sa dynamique bibliométrique ou les classements internationaux, mais les articulent rarement. La valeur ajoutée de cette recherche est de combler ce manque par une lecture intégrée, mobilisant la théorie institutionnelle et le concept de dépendance au sentier, pour montrer que les blocages actuels ne sont pas conjoncturels, mais hérités de choix institutionnels passés qui verrouillent les trajectoires de réforme.

Sur le plan méthodologique, l'étude repose sur une analyse documentaire et bibliométrique triangulée : un corpus de textes législatifs, chartes et rapports institutionnels est croisé avec des données de production scientifique issues de Web of Science et Scimago (2000-2022), puis interprété à la lumière des cadres institutionnels.

Trois résultats se dégagent. D'abord, malgré une multiplication par près de dix-huit du volume de publications (d'environ 800 articles en 2000 à plus de 14 000 en 2022), l'indice d'impact normalisé reste inférieur à la moyenne mondiale (0,78 contre 1,0) et la dépense de R&D plafonne à 0,75 % du PIB. Ensuite, les grands classements reproduisent, par un biais linguistique favorable à l'anglais, des hiérarchies défavorables aux universités du Sud. Enfin, ces dynamiques externes se combinent à des verrous internes (centralisation, fragmentation linguistique, pédagogie magistrale). D'où une recommandation centrale : privilégier un positionnement différencié, ancré dans les spécificités du Maroc, plutôt que l'imitation des modèles dominants.

Mots-clés : Enseignement supérieur ; recherche scientifique ; gouvernance universitaire ; classements mondiaux ; Maroc.

Classification JEL : I23

Type du papier : Recherche Théorique

Abstract

Why do the successive reforms of Moroccan higher education (MHE), despite their ambition, struggle to transform the system and lift its universities into global scientific competition? This is the study's guiding question. Available works address the system's institutional history, its bibliometric dynamics, or international rankings separately, but rarely connect them. This research adds value by filling that gap through an integrated reading, drawing on institutional theory and the concept of path dependence, to show that current blockages are not cyclical but inherited from past choices that lock reform trajectories.

Methodologically, the study rests on a triangulated documentary and bibliometric analysis: a corpus of legislative texts, charters, and institutional reports (CSEFRS, CNRST, HCP) is cross-referenced with scientific output data from Web of Science and Scimago (2000–2022), then interpreted through institutional frameworks.

Three results emerge. First, despite a nearly eighteenfold increase in publication volume (from around 800 articles in 2000 to over 14,000 in 2022), the normalized impact index remains below the global average (0.78 versus 1.0), and R&D spending stalls at 0.75% of GDP. Second, the major rankings reproduce, through a linguistic bias favoring English, hierarchies unfavorable to universities of the Global South. Third, these dynamics combine with internal locks (centralization, linguistic fragmentation, lecture-based teaching). Hence a central recommendation: favor a differentiated positioning, anchored in Morocco's specificities, rather than imitating dominant models.

Keywords: Higher education; scientific research; university governance; world university rankings; Morocco.

JEL code: I23

Paper Type: Theoretical research

1. Introduction

Dans les économies contemporaines fondées sur la connaissance, l'enseignement supérieur occupe une position centrale : il forme les compétences dont les sociétés ont besoin, produit les savoirs qui alimentent l'innovation et contribue à façonner les orientations collectives. Pour les pays en développement, cet investissement est largement reconnu comme un impératif stratégique de premier ordre (Salmi, 2009 ; Banque mondiale, 2008). Il ne constitue pas seulement un levier de croissance, mais aussi un instrument de souveraineté, de cohésion sociale et d'affirmation dans un espace académique mondialisé où la production de connaissances est devenue un enjeu de positionnement international.

Le Maroc ne fait pas exception à cette tendance. Depuis son indépendance en 1956, le Royaume a consacré des efforts soutenus à la modernisation de son système universitaire, à travers une succession de réformes structurelles dont les plus marquantes sont la politique d'arabisation, la réforme Licence-Master-Doctorat issue de la Loi 01-00 et, plus récemment, la Vision stratégique 2015-2030. Les résultats sont tangibles (plus d'un million deux cent mille étudiants fréquentent aujourd'hui les universités publiques), mais les défis demeurent nombreux : taux d'insertion insuffisants, faible rayonnement international de la recherche nationale, résultats décevants dans les classements mondiaux et questionnements persistants sur l'adéquation entre formations et besoins du marché (HCP, 2021 ; CSEFRS, 2022).

La littérature consacrée à l'enseignement supérieur marocain (ESM) éclaire ces difficultés, mais de manière fragmentée. Certains travaux ont retracé l'histoire institutionnelle du système et les effets durables de l'arabisation (Vermeren, 2002 ; Benchenna, 2008) ; d'autres ont documenté les inégalités d'accès et d'employabilité (El Aoufi & Bensaïd, 2005), ou encore la dynamique quantitative de la production scientifique nationale (Hammouti, 2010 ; Baakir & Ellioua, 2025). Ces contributions demeurent toutefois cloisonnées : les analyses historiques dialoguent peu avec les approches bibliométriques, et la critique des classements internationaux est rarement reliée aux héritages institutionnels qui façonnent les universités marocaines. C'est précisément cette lacune que la présente recherche entend combler, en proposant une lecture intégrée qui relie trajectoire historique, dynamique de la recherche et positionnement dans la compétition académique mondiale.

La problématique se resserre ainsi autour d'une interrogation centrale : pourquoi les réformes successives de l'ESM, pourtant ambitieuses, peinent-elles à transformer en profondeur le système et à hisser ses universités dans la compétition scientifique mondiale ? Cette question directrice se décline en trois objectifs secondaires nettement distincts : sur le plan historique, reconstituer la trajectoire de l'ESM pour en saisir les héritages structurants ; sur le plan institutionnel, établir un diagnostic des mécanismes qui limitent l'efficacité des réformes ; et sur le plan de l'évaluation, analyser de façon critique la place du Maroc dans les classements internationaux. La démarche ne se réduit donc pas à un inventaire des politiques publiques : elle vise à mettre au jour les logiques profondes qui en conditionnent les effets.

Pour ce faire, l'analyse mobilise trois cadres théoriques complémentaires, ordonnés selon une logique intégratrice claire afin d'éviter tout empilement. La théorie institutionnelle et le concept de dépendance au sentier (North, 1990) constituent le fil conducteur principal : ils expliquent comment les choix institutionnels passés contraignent durablement les trajectoires de réforme. Les apports du New Public Management viennent ensuite éclairer, en second rang, les tentatives de modernisation de la gouvernance universitaire et leurs limites, tandis que l'approche fondée sur les ressources et les compétences sert, en aval, à interpréter les stratégies de différenciation envisageables. Les trois cadres s'emboîtent ainsi du plus structurel au plus stratégique.

Sur le plan méthodologique, la recherche s'appuie sur une analyse documentaire et historiographique combinant textes législatifs, rapports institutionnels et littérature académique en sciences de l'éducation et en sciences de gestion, croisés avec des données bibliométriques

couvrant la période 2000-2022. L'examen des classements internationaux suit une logique explicitement critique et comparative, confrontant les méthodologies de l'ARWU, de QS, du THE et de Webometrics afin d'en dégager les biais. La triangulation de ces sources renforce la robustesse des interprétations proposées (Yin, 2014).

Les apports attendus se situent à deux niveaux qu'il importe de distinguer. Sur le plan scientifique, la recherche propose un cadre d'analyse intégré reliant histoire institutionnelle, bibliométrie et critique des classements, jusqu'ici rarement combinés dans le cas marocain. Sur le plan managérial et de politique publique, elle débouche sur des recommandations opérationnelles destinées aux décideurs, fondées sur une stratégie de positionnement différenciée plutôt que sur l'imitation des modèles académiques dominants.

2. De l'héritage précolonial à la transformation numérique : une trajectoire en quatre temps

Comprendre les défis actuels de l'ESM suppose de remonter aux conditions dans lesquelles ce système s'est constitué. Cette section retrace les quatre grandes étapes de cette construction, depuis les racines islamiques de l'enseignement supérieur jusqu'aux bouleversements induits par la pandémie de Covid-19. Conformément au cadre théorique retenu, chaque étape est lue non seulement comme une séquence d'événements, mais comme un moment où des choix institutionnels engendrent des verrous durables, au sens de la dépendance au sentier (North, 1990).

2.1. Un socle précolonial ancré dans la tradition islamique

L'ESM prend racine dans une longue tradition d'enseignement religieux et juridique. L'Université Al-Qarawiyyin de Fès, fondée en 859 par Fatima Al-Fihria, est souvent citée comme la plus ancienne institution universitaire du monde. Ce réseau, financé par les habous et articulé autour des medersas, formait les élites religieuses, juridiques et administratives du makhzen.

L'établissement du Protectorat français en 1912 provoque une rupture profonde. Le système éducatif est délibérément organisé de façon duale par les autorités coloniales : d'un côté, une éducation moderne en langue française destinée à la frange de la population proche du Protectorat ; de l'autre, les institutions traditionnelles, tolérées, mais reléguées à la marge. Aucune université pluridisciplinaire n'est créée sur le sol marocain. Les rares jeunes Marocains qui accèdent à l'enseignement supérieur doivent le faire dans les universités françaises, engendrant une dépendance culturelle et intellectuelle durable (Vermeren, 2002 ; Laroui, 1993). Comme le souligne Vermeren (2002) à partir des archives du Protectorat, cette dualité n'est pas un simple héritage administratif : elle institue une matrice qui oriente durablement les choix linguistiques et statutaires postérieurs à l'indépendance. On y reconnaît l'amorce de la tension entre souveraineté nationale et intégration internationale, qui structurera l'ensemble de la trajectoire ultérieure.

2.2. Construction souveraine et massification (1956–2000)

À l'indépendance, en 1956, le Maroc hérite d'un taux d'analphabétisme qui dépasse 85 % et d'un quasi-désert de cadres qualifiés. La réponse est rapide : l'Université Mohammed V est créée à Rabat dès 1957. Le Plan de réforme éducative de la même année pose quatre principes directeurs (unification, arabisation, généralisation, marocanisation) dont la mise en œuvre s'avérera plus complexe que prévu (Benchenna, 2008).

La politique d'arabisation produit un effet paradoxal et durable : une stratification éducative profonde. Les filières littéraires s'arabisent progressivement, tandis que les sciences et la médecine restent enseignées en français. Résultat : les jeunes issus des milieux populaires se retrouvent majoritairement dans les filières arabophones, perçues comme moins valorisantes

sur le marché du travail, alors que les filières scientifiques francophones demeurent l'apanage des classes plus favorisées (El Aoufi & Bensaïd, 2005).

À partir de 1975, l'ESM entre dans une phase de massification soutenue : les effectifs passent de moins de 50 000 étudiants à plus de 280 000 en 2000, sans que les capacités d'accueil et les ressources humaines n'augmentent à proportion. Le Programme d'Ajustement Structurel de 1983 aggrave le déséquilibre par une compression sévère des dépenses publiques. La convergence entre croissance des effectifs et austérité budgétaire engendre une dégradation sensible des conditions d'enseignement et une dévalorisation progressive des diplômes. La Charte Nationale d'Éducation et de Formation de 1999 dresse un diagnostic lucide de ces dysfonctionnements (COSEF, 1999).

Cette période cristallise deux des tensions structurantes du système. La tension massification/qualité s'y noue de façon quasi irréversible : faute d'avoir ajusté les ressources à la croissance des effectifs, l'État crée un sentier de dépendance dont les réformes ultérieures peineront à sortir. La tension souveraineté/intégration, quant à elle, se rejoue dans le choix linguistique, l'arabisation partielle produisant une fragmentation dont les effets compétitifs se feront sentir bien au-delà de la période considérée.

2.3. La réforme LMD : une rupture architecturale aux effets contrastés

La Loi n° 01-00 de 2000 est la réforme législative la plus ambitieuse de l'histoire universitaire marocaine. Elle introduit le système Licence-Master-Doctorat (LMD), inspiré du Processus de Bologne, et réorganise les études en cycles semestriels modulaires dotés d'un système de crédits transférables. Elle consacre également le principe de l'autonomie universitaire.

Vingt ans après, le bilan est nuancé. La lisibilité internationale des diplômes a progressé, l'offre de formation s'est diversifiée et une culture de l'évaluation s'est amorcée. En revanche, la pédagogie magistrale demeure dominante, les sureffectifs persistent dans les filières à accès ouvert et les passerelles avec le monde professionnel restent superficielles. Ce décalage entre adoption formelle d'un modèle et transformation substantielle des pratiques est au cœur des critiques adressées à cette réforme (Charlier & Croché, 2003).

Ce décalage illustre de façon emblématique la tension autonomie/tutelle : l'autonomie est proclamée dans la loi, mais sa traduction effective se heurte aux routines administratives héritées et à la dépendance financière envers l'État. La réforme se greffe ainsi sur un sentier institutionnel préexistant qui en absorbe et en neutralise une part des effets, confirmant que l'adoption d'un cadre formel ne suffit pas à transformer les pratiques (Musselin, 2009).

2.4. La transition numérique : potentiel réel, fractures persistantes

La transformation numérique de l'ESM s'engage dès les années 2000, portée par le Plan Maroc Numérique 2013 puis par la Vision stratégique 2015-2030. C'est pourtant la pandémie de Covid-19 qui a véritablement mis à l'épreuve le dispositif numérique éducatif marocain, en imposant un basculement brutal et massif vers l'enseignement à distance. Les enquêtes conduites après le confinement révèlent un tableau contrasté. La bascule vers le numérique a démontré la faisabilité technique de l'enseignement à distance à grande échelle, tout en accélérant l'appropriation des outils numériques. Mais elle a aussi mis en évidence des inégalités d'accès préoccupantes : selon le HCP (2021), près de 40 % des étudiants ne disposaient pas d'un ordinateur personnel, et les disparités territoriales entre zones urbaines et rurales se sont accentuées. Au-delà de la seule question de l'accès et des équipements, la transition numérique soulève des enjeux plus structurants. Sur le plan pédagogique, le basculement a souvent consisté à transposer le cours magistral à l'écran plutôt qu'à repenser les modalités d'apprentissage, prolongeant ainsi le sentier de la pédagogie transmissive. Sur le plan de l'évaluation, la généralisation des examens à distance a posé des problèmes d'intégrité et d'équité encore non résolus. La gouvernance des données et des plateformes, largement dépendante de solutions

privées étrangères, rejoue par ailleurs la tension souveraineté/intégration sur un terrain nouveau. Enfin, la soutenabilité des modèles hybrides reste incertaine tant que les investissements en infrastructures et en formation des enseignants ne sont pas pérennisés. Ces constats alimentent aujourd'hui une réflexion sur un modèle hybride, capable de tirer parti du numérique sans en reproduire les effets inégalitaires (Selwyn, 2011 ; UNESCO, 2022). Ils confirment, là encore, que les bénéfices d'une innovation dépendent moins de l'outil lui-même que de sa capacité à desserrer les verrous institutionnels accumulés au fil de la trajectoire.

3. La recherche scientifique marocaine : croissance quantitative et fragilités structurelles

La recherche scientifique est aujourd'hui un vecteur incontournable de développement économique et social. Si le Maroc affiche des progrès réels dans ce domaine, le système national de recherche reste traversé par des tensions entre ambitions affichées et contraintes de terrain.

3.1. Portrait bibliométrique : une montée en puissance à nuancer

La production scientifique marocaine a connu une expansion quantitative remarquable sur les deux dernières décennies. D'un peu moins de 800 articles indexés en 2000, le Maroc est passé à plus de 14 000 publications annuelles dans la base Web of Science en 2022, soit une multiplication par près de dix-huit. Le tableau ci-dessous synthétise cette évolution.

Tableau 1. Évolution de la production scientifique marocaine (2000-2022)

Indicateur	2000	2005	2010	2015	2020-2022	Source
Volume de production scientifique (Web of Science)						
Publications indexées / an	≈ 800	≈ 1 400	≈ 2 000	≈ 3 500	> 14 000	CSEFRS (2022)
Production cumulée (décennie)	12 342	n.d.	28 876	n.d.	n.d.	CSEFRS (2022)
Taux de croissance décennal	+163 %	n.d.	+134 %	n.d.	× 4 (2010-22)	CSEFRS (2022)
Positionnement régional						
Rang en Afrique (WoS)	6e	5e	5e	4e	2e-3e	CNRST (2021)
Rang dans le monde arabe	5e	5e	4e	4e	3e	CNRST (2021)
Rang au Maghreb	1er	2e	2e	1er-2e	1er	CNRST (2021)
Capital humain de la recherche (universités publiques)						
Enseignants-chercheurs	≈ 9 000	≈ 10 200	≈ 11 500	13 127	14 964	Min. ESRSI ; CSEFRS (2022)
Doctorants inscrits	n.d.	n.d.	≈ 18 000	≈ 22 000	36 850	Min. ESRSI ; CSEFRS (2022)
Financement de la recherche						
Dépenses R&D (% PIB)	≈ 0,30 %	≈ 0,60 %	0,715 %	≈ 0,73 %	0,75 %	UNESCO UIS ; CSEFRS (2022)
Part secteur public	> 85 %	≈ 80 %	≈ 78 %	≈ 75 %	≈ 73 %	CSEFRS (2022)
Part secteur privé	< 15 %	≈ 20 %	≈ 22 %	≈ 25 %	≈ 27 %	OCDE (2010) ; CSEFRS (2022)
Collaboration scientifique internationale						
Partenariats co-publications internationales.	n.d.	n.d.	≈ 50 %	≈ 45 %	41 % (2022)	CNRST – Baromètre (2022)
Partenaires principaux	n.d.	n.d.	France, Espagne	France, Espagne, USA	France, Canada, Espagne, USA	CNRST (2021)

Note : les valeurs précédées de « ≈ » correspondent à des estimations interpolées ; la mention « n.d. » indique l'absence de données fiables sur la période concernée. Les volumes sont issus de la base Web of Science (plus restrictive que Scopus, ce qui explique les écarts avec certaines sources secondaires).

Sources : CSEFRS (2022) ; CNRST – Baromètre IMIST (2023) ; Ministère ESRSI ; UNESCO UIS ; OCDE (2010).

Avant d'en interpréter les tendances, il convient de préciser le statut des données mobilisées. Le tableau agrège des sources institutionnelles hétérogènes (CSEFRS, CNRST, Ministère ESRIS, UNESCO UIS, OCDE), qui ne reposent pas toutes sur les mêmes périmètres de comptage ni sur les mêmes années de référence. Pour assurer la comparabilité des séries, les volumes de publication ont été harmonisés sur la base de Web of Science, plus restrictive que Scopus, ce qui explique les écarts observés avec certaines sources secondaires. Les valeurs précédées du signe « $\approx$ » correspondent à des estimations interpolées entre deux points documentés, retenues uniquement lorsque la tendance était attestée par des sources convergentes ; la mention « n.d. » signale l'absence de données fiables sur la période concernée. Ces approximations, clairement identifiées comme telles, n'affectent pas le sens général des tendances, mais invitent à lire les valeurs intermédiaires comme des ordres de grandeur plutôt que comme des mesures exactes. Cette dynamique doit cependant être lue avec discernement. D'abord, l'indice d'impact normalisé des publications marocaines reste inférieur à la moyenne mondiale (0,78 contre 1,0 selon Scimago, 2022) : les travaux marocains sont proportionnellement moins cités que leurs équivalents internationaux. Ensuite, la répartition disciplinaire est déséquilibrée : les sciences exactes dominent, tandis que les sciences humaines et sociales, souvent publiées en arabe ou en français dans des revues non indexées, restent sous-représentées dans les bases internationales (Baakir & Ellioua, 2025). Enfin, une part substantielle de la production résulte de co-publications avec des chercheurs étrangers, ce qui soulève des interrogations légitimes sur l'autonomie des agendas de recherche nationaux (Hammouti, 2010).

Sur le plan humain, le Maroc comptait en 2019-2020 quelque 14 964 enseignants-chercheurs et 36 850 doctorants inscrits dans les universités publiques (CSEFRS, 2022). Un pourcentage non négligeable de ces doctorants n'aboutissent pas à la soutenance de leur thèse, faute de financement suffisant et d'encadrement de qualité. Le phénomène de fuite des cerveaux vers les universités étrangères continue, par ailleurs, de priver le système de ses talents les plus prometteurs.

La sous-représentation des sciences humaines et sociales (SHS) mérite à cet égard une analyse plus fine, car elle résulte de la combinaison de trois facteurs distincts qu'il importe de ne pas confondre. Le premier tient aux biais d'indexation des grandes bases internationales, conçues prioritairement pour les sciences exactes et qui couvrent mal les revues, ouvrages et chapitres où s'exprime traditionnellement la recherche en SHS. Le deuxième relève des pratiques linguistiques de publication : une part importante de la production marocaine en SHS circule en arabe ou en français, dans des revues nationales ou régionales souvent non indexées, ce qui la rend invisible aux instruments bibliométriques dominants sans préjuger de sa qualité. Le troisième concerne les formes alternatives d'impact : la recherche en SHS exerce fréquemment une influence sociétale, juridique ou patrimoniale qui échappe aux métriques de citation académique. Mesurer la recherche marocaine à la seule aune des bases anglophones revient ainsi à sous-estimer structurellement un pan entier de la production nationale, et plaide pour le recours à des indicateurs complémentaires mieux adaptés à la diversité des disciplines.

3.2. Un cadre d'appui en construction, mais encore insuffisamment financé

Le dispositif d'appui à la recherche s'est progressivement structuré depuis la Loi 01-00, qui a institutionnalisé les unités de recherche et introduit les contrats-programmes. La Vision stratégique 2015-2030 fixe l'ambition de porter les dépenses de R&D à 1 % du PIB, contre 0,75 % actuellement, soit bien en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE qui s'établit autour de 2,5 % (Ministère de l'Enseignement Supérieur, 2015 ; UNESCO UIS, 2023).

Le CNRST constitue la pierre angulaire de ce dispositif. Son Programme prioritaire de recherche (PPR), lancé en 2013, a introduit une culture du financement compétitif par appel à projets évalués par des pairs, rompant ainsi avec les dotations forfaitaires antérieures. Malgré ces avancées, la contribution du secteur privé demeure structurellement faible (moins de 30 %

du total) et le recours aux financements internationaux, notamment via Horizon Europe, s'avère indispensable pour compenser le sous-financement chronique du système (CSEFRS, 2022).

4. Les universités marocaines dans les classements mondiaux : présence régionale, marginalisation mondiale

L'examen des classements universitaires mondiaux est indispensable à toute réflexion sur le positionnement international de l'ESM, non pas parce que ces palmarès mesureraient fidèlement la qualité, mais parce qu'ils sont devenus des instruments puissants de réputation, d'attractivité et d'orientation des politiques publiques. Les analyser de façon critique permet de dépasser le simple commentaire des rangs pour interroger ce que ces outils mesurent réellement, et ce qu'ils occultent.

4.1. Une présence régionale qui ne se traduit pas à l'échelle mondiale

Les quatre classements de référence ne reposent ni sur les mêmes indicateurs, ni sur les mêmes années de référence, ni sur les mêmes périmètres, ce qui interdit toute lecture globalisante de la « place du Maroc ». Le tableau ci-dessous distingue, pour chaque palmarès, l'édition retenue, les principaux indicateurs mobilisés et leur pondération, ainsi que le niveau précis de présence des universités marocaines.

Tableau 2. Comparaison des quatre classements et présence des universités marocaines

Classement	Méthodologie dominante	Présence des universités marocaines	Lecture critique
ARWU (Shanghai)	Prix Nobel et médailles Fields ; publications dans Nature et Science ; taux de citation	Aucune université dans le Top 500 mondial	Biais marqué vers les sciences dures et les institutions à longue tradition de recherche fondamentale
QS World University Rankings	Indicateurs bibliométriques combinés à des enquêtes de réputation (académiques et employeurs)	Quelques établissements dans la fourchette 1001+ ; UM5 et UM6P parmi les mieux classées	Avantage structurel aux universités déjà bien connues à l'international
THE (Times Higher Education)	Cinq dimensions : enseignement, recherche, citations, liens industrie, internationalisation	Huit universités marocaines présentes en 2023 dans la fourchette 1001+	Approche multidimensionnelle potentiellement plus favorable aux universités du Sud
Webometrics	Visibilité et impact web (présence, transparence, ouverture, excellence)	Université Mohammed V de Rabat et Université Cadi Ayyad parmi les 200 premières universités africaines	Présence régionale réelle contrastant avec une faible visibilité mondiale

Source : Sources: ARWU (2023) ; QS World University Rankings (2023) ; Times Higher Education (2023) ; Webometrics (janvier 2023) ; CNRST – Baromètre IMIST (2023).

La lecture distinguée de ces palmarès appelle plusieurs précisions méthodologiques. L'ARWU (édition 2024) repose presque exclusivement sur des indicateurs de recherche d'élite (prix Nobel et médailles Fields, chercheurs hautement cités, articles dans Nature et Science), ce qui explique l'absence des universités marocaines de son classement principal. Le QS World University Rankings (édition 2025) accorde un poids prépondérant à la réputation académique et employeur (50 % combinés) mesurée par enquêtes, où quelques établissements marocains apparaissent dans les tranches au-delà du 800e rang. Le THE World University Rankings (édition 2025) combine treize indicateurs regroupés en cinq piliers (enseignement, environnement de recherche, qualité de la recherche, ouverture internationale, transfert industriel), avec une présence marocaine concentrée dans les tranches 1001-1500. Webometrics (édition janvier 2025), enfin, mesure la visibilité et la présence numérique plutôt que la qualité

académique, et offre de ce fait la couverture la plus large des universités marocaines. Le recours systématique aux éditions les plus récentes disponibles au moment de la rédaction (2024-2025) vise précisément à éviter l'effet de datation rapide du diagnostic ; lorsque des données 2025 n'étaient pas encore publiées pour un indicateur, le choix de l'édition antérieure est signalé explicitement dans le tableau.

4.2. Des biais méthodologiques structurels, sans négliger les fonctions des classements

Plusieurs biais structurels désavantagent systématiquement les universités du Sud, et le Maroc en particulier. Le biais linguistique est le plus déterminant : la prééminence de l'anglais dans les bases bibliométriques pénalise une production marocaine largement diffusée en français et en arabe. S'y ajoute un biais disciplinaire favorable aux sciences exactes et biomédicales, au détriment des sciences humaines et sociales, ainsi qu'un effet de réputation cumulatif qui avantage les institutions historiquement établies, indépendamment de leur dynamique récente (Hazelkorn, 2015 ; Marginson, 2007).

Cette critique ne doit toutefois pas conduire à une condamnation univoque. Les classements remplissent aussi des fonctions qu'il serait imprudent d'ignorer. Tout imparfaits qu'ils soient, ils constituent des instruments de signalement pour les étudiants, les partenaires et les bailleurs internationaux ; ils offrent des points de référence pour le benchmarking institutionnel et l'auto-évaluation ; et ils peuvent servir de levier de mobilisation stratégique, en fournissant aux décideurs des objectifs lisibles et un argumentaire pour justifier l'investissement dans la recherche. Reconnaître ces usages permet d'adopter une posture plus juste : non pas rejeter les classements en bloc, mais les utiliser de façon sélective et avertie, en connaissance de leurs limites.

4.3. Des causes internes au contexte marocain

Attribuer la position marocaine aux seuls biais méthodologiques des classements serait insuffisant : des facteurs internes y contribuent tout autant et relèvent, eux, de l'action publique nationale. La gouvernance de la recherche demeure fragmentée et insuffisamment pilotée par des priorités stratégiques claires, ce qui dilue l'impact des financements. La structuration doctorale, marquée par des taux d'abandon élevés et un encadrement inégal, limite la production de recherche de haut niveau. La politique d'internationalisation reste largement réactive, fondée sur des partenariats individuels plutôt que sur une stratégie institutionnelle coordonnée d'attractivité et de mobilité. La politique linguistique, héritée de l'arabisation partielle, place les chercheurs dans une position défavorable au sein d'un espace scientifique dominé par l'anglais. Enfin, l'absence de stratégies différenciées selon les établissements conduit à une dispersion des moyens, là où une concentration sélective sur quelques pôles permettrait d'atteindre la masse critique requise pour la visibilité internationale.

Des alternatives méritent par conséquent d'être explorées. L'initiative U-Multirank propose une évaluation sur cinq axes permettant à chaque université de valoriser ses forces spécifiques. Le THE Impact Rankings, lancé en 2019, évalue les contributions aux Objectifs de Développement Durable, ouvrant des perspectives plus favorables aux universités du Sud (UNESCO, 2022). Une stratégie différenciée, mobiliser les classements disciplinaires et régionaux où des poches d'excellence existent, et s'engager dans les classements alternatifs valorisant l'impact social, paraît nettement plus pertinente pour le Maroc que la vaine poursuite d'un face-à-face avec les géants académiques anglo-saxons (Salmi, 2009).

5. Discussion : mécanismes structurels et orientations stratégiques

L'analyse croisée des trajectoires historiques et du positionnement scientifique permet d'identifier, à travers les outils des sciences de gestion, les mécanismes qui expliquent pourquoi les réformes produisent souvent des effets en deçà de leurs ambitions.

5.1. Quatre tensions fondamentales

L'histoire longue de l'ESM révèle quatre tensions qui traversent le système avec une remarquable continuité.

Le système d'enseignement supérieur marocain est traversé par quatre tensions structurantes et imbriquées. La première oppose la massification à la qualité : l'aspiration légitime à démocratiser l'accès à l'université a conduit à une croissance des effectifs très supérieure à celle des ressources disponibles, engendrant une dégradation des conditions d'apprentissage et une dévaluation des diplômes que le numérique peut partiellement atténuer sans toutefois l'effacer. À cette tension s'ajoute celle entre souveraineté nationale et intégration internationale, le Maroc oscillant depuis l'indépendance entre la valorisation d'une identité culturelle propre et l'alignement sur des normes importées ; les universités du Sud font ainsi face à un dilemme réel, imiter les modèles du Nord pour gagner en visibilité ou assumer leur spécificité au risque d'une marginalisation. S'y articule également la tension entre autonomie institutionnelle et tutelle étatique : la Loi 01-00 consacre formellement l'autonomie universitaire, mais sa mise en œuvre se heurte à une culture administrative centralisatrice et à une dépendance financière quasi totale envers l'État, qui réduisent considérablement la capacité des universités à construire et déployer leurs propres stratégies (Musselin, 2009). Enfin, la tension entre visibilité mondiale et pertinence locale traduit la pression des classements vers une standardisation des pratiques selon le modèle de la research university américaine, au risque de détourner les universités marocaines de leurs missions les plus propres : former des compétences adaptées au développement national et produire des connaissances appliquées aux défis spécifiques du Maroc, qu'il s'agisse de l'eau, de l'agriculture, de la santé ou de l'énergie.

5.2. La dépendance au sentier comme clé de lecture

Le concept de dépendance au sentier (North, 1990) apporte un éclairage particulièrement utile pour comprendre pourquoi les réformes les plus ambitieuses peinent à transformer en profondeur les pratiques institutionnelles. Les choix passés créent des verrous organisationnels et culturels qui contraignent les options futures, même lorsque ces dernières sont objectivement plus performantes.

Dans l'ESM marocain, cette dépendance est observable sur trois plans : la persistance d'une culture pédagogique magistrale, héritée à la fois de la tradition islamique et du modèle universitaire français, qui résiste aux injonctions réformistes parce que les enseignants reproduisent les pratiques dans lesquelles ils ont eux-mêmes été formés ; la fragmentation linguistique produite par l'arabisation, qui génère des inégalités structurelles et constitue un désavantage compétitif dans les collaborations scientifiques internationales où l'anglais est dominant ; et enfin la centralisation administrative, qui, malgré les discours officiels sur l'autonomie, concentre les décisions stratégiques (nominations, allocations budgétaires) au niveau ministériel.

5.3. Esquisse d'une stratégie institutionnelle contextualisée

À la lumière de ces constats, un cadre stratégique articulé en trois piliers apparaît comme le plus adapté aux réalités marocaines.

Le redressement de l'enseignement supérieur marocain repose sur trois priorités complémentaires. La première consiste en une concentration sélective sur les avantages comparatifs réels, car le Maroc ne peut prétendre à l'excellence dans toutes les disciplines

simultanément : il s'agit d'identifier les domaines où il dispose d'un avantage avéré, qu'il s'agisse des mathématiques, des sciences de l'eau, des agrosociétés ou des études africaines et méditerranéennes, et de constituer autour d'eux des pôles d'excellence reconnus à l'international (Salmi, 2009). La deuxième priorité réside dans une politique linguistique cohérente et pragmatique, l'enjeu n'étant plus de trancher entre arabisation et francisation, mais de gérer stratégiquement le trilinguisme (arabe, français, anglais) ; cela implique de former massivement les chercheurs à la rédaction académique en anglais, d'encourager la création de revues marocaines indexées et de financer la traduction des travaux de référence produits dans les langues nationales. La troisième priorité tient à une transformation effective de la gouvernance, l'autonomie universitaire devant devenir une réalité institutionnelle et non rester un principe formel : cela suppose de diversifier les sources de financement en développant le financement sur projets et les contrats de performance, de refonder les modes de désignation des responsables universitaires pour ancrer leur légitimité dans la sphère académique plutôt que dans la désignation politique, et de renforcer les capacités de gestion stratégique au sein des établissements.

6. Conclusion

L'enseignement supérieur marocain (ESM) apparaît, au terme de cette étude, comme un système en tension permanente, tiraillé entre des héritages lourds et des aspirations élevées. La double lecture, historique et analytique, conduite dans cet article permet de dégager trois conclusions convergentes, dont la portée dépasse le seul cas marocain pour éclairer plus largement la condition des universités du Sud.

Premièrement, les problèmes structurels de l'ESM ne peuvent être ni compris ni résolus sans leur genèse historique. La dépendance au sentier, les effets pervers de l'arabisation et les distorsions de la massification ne sont pas des dysfonctionnements isolés mais des déterminants profonds, sédimentés au fil des décennies, qui continuent de verrouiller les trajectoires de réforme. Chaque choix institutionnel passé a rétréci l'éventail des options présentes, de sorte que les réformes technocratiques de surface, en ignorant cette inertie structurelle, se heurtent invariablement à la résistance des configurations héritées. Reconnaître cette historicité n'est pas un exercice rétrospectif : c'est la condition pour concevoir des réformes qui agissent sur les causes plutôt que sur les symptômes.

Deuxièmement, les classements universitaires internationaux portent des biais structurels — linguistiques, disciplinaires et méthodologiques — qui pénalisent systématiquement les universités du Sud. Conçus à partir des standards de la *research university* anglo-saxonne, ces instruments imposent une définition unique et appauvrie de l'excellence, qui valorise la visibilité internationale au détriment de la pertinence locale. Une lecture critique et sélective de ces outils est dès lors indispensable pour éviter que les stratégies marocaines ne soient captées par des objectifs inadaptés à leurs missions propres, et pour préserver la capacité du système à se fixer ses propres finalités.

Troisièmement, l'amélioration durable de l'ESM requiert une transformation en profondeur des cultures institutionnelles, pédagogiques, scientifiques et managériales. Tant que persisteront la centralisation administrative, la pédagogie magistrale et une gouvernance peu autonome, les réformes structurelles et les injections de ressources resteront sans effet durable. Cette mutation culturelle constitue ainsi la condition *sine qua non* de l'efficacité de toute autre réforme : elle ne se décrète pas, mais se construit dans la durée, à travers la formation des acteurs, la valorisation de l'initiative et la reconnaissance de l'autonomie académique.

Ces conclusions ouvrent plusieurs pistes de recherche. Des études de cas institutionnels, des enquêtes empiriques auprès des acteurs — enseignants, étudiants, employeurs — ainsi que des comparaisons systématiques avec des pays à trajectoire analogue, tels que la Tunisie, l'Égypte, la Turquie ou le Portugal, permettraient d'affiner ces analyses et de les ancrer davantage dans

la réalité vécue du quotidien universitaire. De telles investigations contribueraient à dépasser le niveau macro-structurel de la présente étude pour saisir les dynamiques fines à l'œuvre dans les établissements.

L'enjeu, au fond, n'est pas de rattraper un modèle importé, mais de construire une vision propre de l'excellence universitaire, enracinée dans les réalités, les langues et les ambitions du Maroc. C'est à cette condition que l'université marocaine pourra cesser de subir les hiérarchies mondiales pour devenir l'actrice de son propre développement.

Références

- (1). Baakir, H., & Ellioua, H. (2025). Analysis of the current state of scientific research in Morocco: A study derived from Moroccan publications indexed in the SCOPUS database. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 6(2), 633-655.
- (2). Banque mondiale. (2008). *Kingdom of Morocco: Country status report on education*. The World Bank.
- (3). Benchenna, A. (2008). L'enseignement supérieur au Maroc : de la demande sociale aux inégalités de formation. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 7, 213-234.
- (4). Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique [CNRST]. (2021). *Production scientifique nationale en comparaison avec d'autres pays* (Édition 2021). IMIST.
- (5). Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique [CNRST]. (2023). *Baromètre de la recherche scientifique marocaine* [Base de données]. Consulté le 15 janvier 2026, à l'adresse <https://barometre.cnrst.ma>
- (6). Charlier, J.-É., & Croché, S. (2003). Le processus de Bologne, ses acteurs et leurs complices. *Éducation et Sociétés*, 12(2), 13-34.
- (7). Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique [CSEFRS]. (2022). *La recherche scientifique et technologique au Maroc : analyse évaluative* (Rapport sectoriel). Instance Nationale d'Évaluation.
- (8). Conseil Supérieur de l'Enseignement [COSEF]. (1999). *Charte Nationale d'Éducation et de Formation*. Ministère de l'Éducation Nationale.
- (9). Dill, D. D., & Soo, M. (2005). Academic quality, league tables, and public policy: A cross-national analysis of university ranking systems. *Higher Education*, 49(4), 495-533.
- (10). El Aoufi, N., & Bensaïd, M. (2005). *Chômage et employabilité des jeunes au Maroc*. Bureau International du Travail.
- (11). Hammouti, B. (2010). Comparative bibliometric study of the scientific production in Maghreb countries (1996-2009). *Journal of Materials and Environmental Science*, 1(2), 70-77.
- (12). Haut-Commissariat au Plan [HCP]. (2021). *Rapport sur le développement humain au Maroc 2021*. Haut-Commissariat au Plan.
- (13). Hazelkorn, E. (2015). *Rankings and the reshaping of higher education: The battle for world-class excellence* (2e éd.). Palgrave Macmillan.
- (14). Larivière, V., Haustein, S., & Mongeon, P. (2015). The oligopoly of academic publishers in the digital era. *PLOS ONE*, 10(6), e0127502. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502>
- (15). Laroui, A. (1993). *Esquisses historiques*. Centre Culturel Arabe.
- (16). Liu, N. C., & Cheng, Y. (2005). The Academic Ranking of World Universities. *Higher Education in Europe*, 30(2), 127-136.

- (17). Marginson, S. (2007). Global university rankings: Implications in general and for Australia. *Journal of Higher Education Policy and Management*, 29(2), 131-142.
- (18). Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. (2015). *Vision stratégique de la réforme 2015-2030*. Royaume du Maroc.
- (19). Musselin, C. (2009). Les réformes des universités en Europe : des orientations comparables, mais des déclinaisons nationales. *Revue du MAUSS*, 33(1), 69-91. <https://doi.org/10.3917/rdm.033.0069>
- (20). North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge University Press.
- (21). Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE]. (2010). *Examens des politiques pour l'innovation : Maroc*. Éditions OCDE.
- (22). Salmi, J. (2009). *The challenge of establishing world-class universities*. The World Bank.
- (23). Scimago Lab. (2022). *Scimago Journal & Country Rank — Country rankings: Morocco*. Consulté le 15 janvier 2026, à l'adresse <https://www.scimagojr.com>
- (24). Selwyn, N. (2011). *Education and technology: Key issues and debates*. Continuum.
- (25). Times Higher Education. (2024). *World University Rankings 2025*. Consulté le 15 janvier 2026, à l'adresse <https://www.timeshighereducation.com>
- (26). UNESCO Institute for Statistics. (2023). *Research and development expenditure (% of GDP) — Morocco*. Consulté le 15 janvier 2026, à l'adresse <https://data.uis.unesco.org>
- (27). UNESCO. (2022). *Global education monitoring report 2022: Technology in education*. UNESCO Publishing.
- (28). Vermeren, P. (2002). *La formation des élites marocaines et tunisiennes*. La Découverte.
- (29). Webometrics. (2025). *Ranking Web of Universities: January 2025 edition*. Cybermetrics Lab, CSIC. Consulté le 15 janvier 2026, à l'adresse <https://www.webometrics.info>
- (30). Yin, R. K. (2014). *Case study research: Design and methods* (5e éd.). SAGE Publications.